

Suite chapitre 2 mémoire

/ Annexe

Par annexe on entend toute espèce de texte, tableau de chiffres ou graphique dont la prise de connaissance n'est pas nécessaire pour la compréhension et l'appréciation correctes du corps du texte. Les annexes doivent être numérotées et porter un titre.

/ Résumés et mots clés

Il s'agit d'un très bref résumé (entre 150 à 250 mots) permettant au lecteur de décider si son contenu l'intéresse. Il est assez difficile à écrire car il doit être très condensé, il est donc conseillé de l'écrire en tout dernier lieu quand vous avez une idée claire de ce que contient votre travail. Le résumé est placé en général dans le quatrième de couverture (sur la page de reliure au dos du mémoire). A la suite du résumé, faire une liste des différents mots-clés de l'étude. Le résumé et mots clés se font en français et anglais.

Chapitre 3 la Bibliographie

Reprend tous les livres et les articles qui ont été cités dans le corps du texte (liste des références complètes des travaux mentionnés dans le mémoire). Vous veillerez à chaque fois d'utiliser le même format.

Les références peuvent être regroupées en trois parties distinctes :

- les ouvrages
- les articles
- les sites internet

Les références sont alors présentées par ordre alphabétique en fonction du nom de famille du premier auteur (et, pour un auteur, par ordre chronologique des dates de parution).

a) pour un article, indiquer :

Nom, initiale du prénom de l'auteur ou des auteurs (année de publication). Titre.

Revue, n°, première page-dernière page de l'article.

Exemples :

Le Her, M. (1992). Imagerie mentale et apprentissage en golf. STAPS, 29,7-17.

Magill, R.A. et Hall, K.G. (1990). A review of the contextual interference effect in motor skill acquisition. Human Movement Science, 9, 241-289.

b) pour un livre, indiquer :

Nom de(s) l'auteur(s), Initiale du prénom (année de publication). Titre. Editeur, lieu de publication. Exemple :

Defrance, J. (1987). L'excellence corporelle. AFRAPS, Paris.

c) pour une contribution dans un ouvrage, indiquer :

Nom de(s) auteur(s), Initiale du prénom (année de publication). Titre de l'article. In titre de l'ouvrage (coordonné par ou edited by Initiale du prénom Nom), pp première page-dernière page. Editeur, Lieu d'édition.

Exemple : Schmidt, R.A. (1991). Frequence augmented feedback can degrade learning: Evidence and interpretations. In Tutorials in motor neurosciences (edited by J. Requin and G.E. Stelmach), pp 59-85. Kluwer, The Netherlands.

pour un texte non publié, thèse, mémoire, rapport de recherche, indiquer :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (année). Titre. Nature du document. Institution, Lieu. (indiquer la nature du document dans la langue d'origine). Exemple :

Martinez C. (1993). Microgenèse de la compétence enseignante. Thèse de doctorat non publiée, Université Montpellier I, Montpellier.

e) pour une référence prise sur un site internet (attention, source non vérifiée)

Adresse complète du site et « de quoi il s'agit »

Exemple :

<http://www.humans.be/physio2.html> (notions physiologiques de base)